RPI des bords d'Arconce
Compte-rendu du conseil d'école n°2

- **Date** : vendredi 11 mars 2022
- Lieu de la réunion : école primaire de Saint-Julien-de-Civry
- **Présents au conseil d'école** :

M. Bouillon, Maire de Lugny-lès-Charolles ;
M. Roux, Maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Mme Pilloux, adjointe au maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Jondet, Emorine et Degrange ;
La directrice du RPI, Mme Méline ;
Les enseignants, Mmes Barridon et Chevalier-Danjoux, M. Méline.

- **Excusées** :

Mmes Brize, Perrier et Trouillet

◆ Perspectives pour la rentrée scolaire 2022/2023

- Effectifs : les 55 élèves actuels comptent 2 CM2, leur glissement dans le niveau supérieur conduit donc à un effectif restant de 53 enfants, dont deux susceptibles de quitter le RPI suite à déménagement. Les inscriptions se feront début mai, les prévisions sont de 3 entrées en Petite Section (qui s'ajouteraient pour leur classe d'âge aux 3 TPS déjà inscrits cette année) et de 3 en Toute Petite Section. Cela conduit à une prévision de 23 enfants dans la classe maternelle de Lugny-lès-Charolles, 15 CP/CE1 et 19 à 21 CE2/CM1/CM2. Soit un effectif global d'une soixantaine d'élèves, en hausse par rapport à 2021/2022.
- Organisation des classes inchangée par rapport à cette année : école maternelle en classe unique à Lugny-lès-Charolles, deux classes élémentaires à Saint-Julien-de-Civry.
- Personnel : Mme Méline indique son départ en retraite à la fin de l'année scolaire. Le nouvel enseignant sera nommé début juin, l'implantation de la direction commune sera connue au même moment.
- Pas de changement prévu pour le personnel municipal en temps scolaire.

◆ Point sur la situation sanitaire

- La période écoulée depuis le dernier conseil d'école a vu se succéder différents protocoles sanitaires, les règles de contrôle anti-covid, d'éviction des élèves et de fermetures de classe ayant été très évolutives au fil des semaines.
- La période décembre 2021/janvier 2022 a été exceptionnelle, avec cinq fermetures ponctuelles successives à Lugny-lès-Charolles et deux dans la classe de CP/CE1, en application de la « réglementation covid » pilotée par l'ARS régionale et mise en œuvre par le service de santé de l'Inspection Académique de Saône-et-Loire. La directrice remercie les familles pour leur compréhension tout au long de cet épisode, face à la gêne occasionnée par le non-accueil de leurs enfants. Elle remercie également les municipalités pour leur réactivité et leur efficacité dans la mise à disposition de personnel municipal quand nécessaire, ainsi que les agents communaux en poste et occasionnels pour leur disponibilité : un merci personnalisé à Mmes Christine Nevers et Jocelyne Pallot, dont la présence fut précieuse. M. le Maire de Saint-Julien-de-Civry remercie les enseignants en soulignant la clarté de la communication de l'équipe enseignante en direction des familles, qui explique sans doute la persistance de rapports harmonieux familles / écoles dans ce contexte difficile pour tous.
- La situation semble se normaliser, il n'y a plus d'enfants malades pour l'instant. La nouvelle réglementation covid, plus légère, entrera en application le lundi 14 mars 2022.
- Quelques conséquences de cette période : un décalage dans les notions abordées en classe, les absences perlées s'étant ajoutées aux fermetures pour empêcher le respect des programmations initiales des apprentissages élaborés par les enseignants ; le report des évaluations nationales de CP ; la mise sous tension de la gestion financière du restaurant scolaire, impacté directement dans son fonctionnement par les absences d'enfants et les fermetures de classe.

◆ Budget de fournitures pour l'année scolaire 2022/2023

- Le budget de 2022 sera identique au budget 2021, soit 4 000 euros pour le RPI.
- La subvention versée par les communes aux coopératives scolaires reste elle aussi inchangée, soit 350 euros à chacune des deux coopératives scolaires. Les enseignants remercient les municipalités pour cette subvention.

◆ Activités effectuées depuis le dernier conseil d'école

- Suite aux conséquences scolaires du désordre généré par les absences et fermetures liées à la Covid, la priorité des mois écoulés a été le maintien des apprentissages.
- Les sorties de proximité voient leur cout fortement majoré : le déplacement Lugny-lès-Charolles / Charolles, auparavant facturé 50 euros, est maintenant de 145 euros, et l'écart est le même au départ de Saint-Julien-de-Civry. Ceci est lié au changement de transporteur, RSL n'ayant plus de dépôt de bus scolaire à Charolles depuis septembre. Contacté par l'amicale des parents d'élèves, le transporteur du RPI a indiqué ne pas pouvoir modifier ses devis. Les autres transporteurs interrogés ont des devis du même ordre, voire plus élevés.
- Activités communes aux deux écoles :

    * Aucun regroupement entre les deux écoles n'a eu lieu, cela ne pouvant se faire dans le respect de la réglementation sanitaire.

    * Les séances cinéma prévues en décembre ont été annulées, leurs dates se situant dans une période d'intense circulation de la Covid.

    * Le Père Noël est passé le vendredi 17 décembre, apportant des cadeaux collectifs pour les classes et des friandises pour chaque enfant. Merci à l'amicale des parents d'élèves qui a permis sa venue.

    * Les deux écoles ont fêté Carnaval le mardi 1er mars.

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry :

    * La commune de Saint-Julien-de-Civry a lancé fin 2021 un programme de plantation d'arbres au bourg et dans des hameaux. Les élèves de l'école sont allés planter des arbres dans le pré de la Serve situé en face du parking de l'école le lundi 24 janvier 2022. Ils ont travaillé avec des bénévoles de la commune.

    * Les élèves des deux classes sont allés, le jeudi 3 février, visiter deux expositions à la Médiagora du village. Une exposition de Gilbert Duret et Patrick Gelet leur a fait découvrir des timbres concernant l'univers des arbres et de la nature (forêts, différents arbres, jardins, fleurs, …). L'autre exposition « Nous les arbres » présentait des encres et des aquarelles de Marie-Claude Bonnefoy.

    * Après avoir rencontré Dominique Laveder à l'école le 7 mars, les élèves sont allés visiter, le jeudi 10 mars, son exposition de tableaux réalisés en marquèterie à la Médiagora du village.

◆ Projets d'activités et de sorties pour la fin d'année scolaire

- Activité commune aux deux écoles :

    * Une sortie pédagogique sur une journée est en cours d'élaboration, en mai ou juin 2022.

- À l'école de Lugny-lès-Charolles :

    * Visite chez les pompiers de Charolles en mai ou juin (date à préciser).

    * Si possible, visite au château de Montessus. Ce projet, en suspens depuis deux années, est tributaire des zones de vacances scolaires qui conditionnent la présence des propriétaires.

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry :

    * Vendredi 18 mars après-midi, les élèves iront assister à la salle du village à une présentation du spectacle « Haut les branches », par Estelle Bernigal et Christine Laveder.

    * Lundi 21 mars après-midi, les élèves iront au cinéma de Charolles voir le film « Le Chêne ». Ce film raconte pendant une année la vie des animaux autour et dans un chêne vieux de 210 ans.

◆ Cycle piscine

- Il concernera les deux classes de Saint-Julien-de-Civry. Il aura lieu en juin 2022 à la piscine de Charolles. Afin d'essayer d'en limiter le cout, la demande de devis de transport sera effectuée par la mairie de Saint-Julien-de-Civry, ce qui permet de mettre les trajets en rapport avec les transports journaliers entre les deux écoles du RPI.

- Pour la prochaine année scolaire, une demande sera déposée afin d'obtenir un créneau à la piscine de Paray-le-Monial, le bassin fermé ouvert toute l'année permettant des cycles piscine plus longs. À noter cependant que le nombre important d'établissements fréquentant cette structure rend une réponse positive incertaine.

◆ Travaux et aménagement

- À Lugny-lès-Charolles :
Mise en place de capteurs de CO2 en janvier 2022 ; la directrice de l'école souligne l'impact positif sans doute généré sur les dépenses de chauffage, cet équipement ayant permis de réduire fortement la durée d'aération des salles.
- À Saint-Julien-de-Civry :
* Le 20 décembre 2021, l'entreprise ITD est intervenue pour une mise à jour du réseau internet et du matériel informatique et pour l'installation du photocopieur couleurs en présence des enseignants.
* Pendant les vacances de février 2022, les néons des deux salles de classe et du bureau ont été remplacés par un éclairage LED.
* Mise en place d'un capteur de CO2 dans chaque classe en mars 2022.

◆Questions diverses

- Mme Pilloux signale la mise en place d'un agenda partagé à Saint-Julien-de-Civry, qui permet de lister toutes les manifestations de la commune. Les associations proches de l'école sont également invitées à utiliser cet outil.
- L'amicale des parents d'élèves indique que le pique-nique de fin d'année aura lieu le jeudi 7 juillet au soir, dernier jour de l'année scolaire.

La présidente du conseil d'école